



SYNDICAT CGT
BASE INTERMARCHE
Rochefort-sur-Nenon

REUNIONS CE - DP -
AVRIL 2019
La CGT vous informe

ACTIVITES CE

Le concours de pêche aura lieu le 2 juin à l'étang de Foucherans : Réservez votre dimanche !

Les chèques vacances seront distribués fin mai. Les parfums sont arrivés !

Le 22 mai, tous les Papas et Mamans sont conviés à une réception avec remise d'un cadeau surprise à tous.

BASE MIXTE ROCHEFORT 2

Lors de la dernière réunion du CE sur le PTL, les membres du CE ont appris **que les employés de magasinage, les employés d'entretien peuvent perdre leur emploi comme les employés du service technique car toutes les personnes ayant ces qualifications sont mises dans la même catégorie professionnelle.**

Les membres CGT ne comprennent pas cette décision car ce ne sont ni les mêmes fonctions ni les mêmes compétences. **Un salarié du service technique qui ne part pas en départ volontaire avec un projet ficelé (CDI, création d'entreprise ou un projet associatif permettant de ne pas s'inscrire à pôle emploi validé par le cabinet de reclassement et la direction locale et nationale), pourra être reclassé comme employé de magasinage ou d'entretien en fonction de ses points, et le salarié employé d'entretien ou de magasinage qui aura le moins de points pourra être licencié.**

9 salariés pourraient être licenciés dans cette catégorie en 2021, sauf si des personnes partent en retraite ou en départ volontaire ou anticipé avec un projet ou si ces personnes acceptent un reclassement sur d'autres postes...

Une fois le Plan social validé par la Direction du Travail, si des personnes ont un projet qui permet à une personne impactée de se reclasser (effet domino) ou si une personne impactée a un projet elles pourront quitter l'entreprise et bénéficier des mesures du plan social.

Avant la notification de leur licenciement, les personnes impactées **peuvent bénéficier de budget de formation pour se reconverter à un nouveau métier ou se professionnaliser ou faire une formation diplômante.**

Un comité local composé de 4 membres du CE et deux membres de la direction devra se réunir une fois par trimestre sur 2019-2020 puis tous les mois pour notamment faire le point sur l'évolution des salariés en recherche d'une solution de reclassement, examiner les situations particulières, les cas litigieux....

Les plans de Rochefort 2 seront communiqués au CHSCT lorsqu'il sera consulté sur le dossier d'autorisation d'exploiter normalement en fin d'année. La direction continue de se moquer des élus !

Le CE a rendu un avis défavorable sur le 4^{ème} Plan de Transformation de la Logistique.

ORGANISATION DE TRAVAIL et CONDITIONS DE TRAVAIL

Suite aux nombreuses palettes cassées, La direction a entendu partiellement les revendications de la CGT, en diminuant un peu la hauteur des palettes de liquides. **Cela, n'est pas suffisant, pour la sécurité de tout le personnel, la CGT demande que le paramétrage de 2018 soit remis en place.**

La CGT déplore une fois de plus que le CE n'ait pas été consulté sur le travail du lundi de Pâques. **La CGT demande qu'aucun férié ne soit travaillé**, d'autant plus que la direction met en repos du personnel le lendemain des jours fériés et le quai est impraticable. **Cela a un coût et réduit notre intéressement.**

L'intensité des bips de recul des transpalettes ne sera pas modifiée. Comme demandé par le CHSCT, le cabinet VERITAS va réaliser une étude de bruits et de vibrations. Affaire à suivre....

Suite à l'enquête demandée par le CHSCT sur le poste du service nettoyage, casse..., et aux questions CGT, la direction accepte de relooker leur outil de travail (engins, tir palettes, cage de casse...). Par contre, elle refuse d'investir afin que le micro puisse être entendu en allée 52 et aux contenants ce qui engendre des appels répétés et stresse le personnel.

La direction refuse que le chargement reprenne l'horaire de 6 H le samedi matin et de modifier l'horaire d'après-midi (16 h -23 h 30) alors que la préparation termine à 20 h ! Elle considère que des semis sont à charger jusqu'à 23h30 et les chargeurs doivent assurer la polyvalence avec l'Interbase.

La direction va faire un rappel à l'ERT afin que les chauffeurs d'après midi ne prennent pas leur poste avant 11 heures et non à 8 h ou 10 h comme actuellement. **Pour la CGT, la prise de poste d'après-midi, c'est 12 h et non 11 h.**

Le syndicat CGT de la base maintient son appel à un débrayage illimité de 0 à 24 h

Toutes et tous ensemble manifestons mercredi 1er Mai 2019

À Dole 10h30 – Départ : Avenue de Lahr, devant le pavillon des Arquebusiers

Apéro, pique-nique partagé (barbecue à disposition), pétanque,

Concert et conférence-débat sur l'Union Européenne

NOUS EXIGEONS

- ***Pas de licenciement***
- ***De meilleurs salaires***
- ***Un 14^{ème} mois à la place de l'intéressement***
- ***L'embauche des précaires en CDI***
- ***La suppression du travail du samedi,***
- ***La baisse des productivités...***
- ***La promotion en interne et non en externe***
- ***Le respect des repos et du temps de travail hebdomadaire***
- ***Pas de travail les jours fériés***
- ***Passage de 35 h à 32 h avec maintien du salaire...***

Retrouvez ce tract du 26 avril 2019 sur le blog de la CGT Intermarché : <http://rochefortcgt.canalblog.com/>

